DLP 20-06-20020717



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 19 du 19 juin 2002 - 2 pages - Numéro ordre postal : 49

Blé

STADES : grain laiteux à pâteux.

Maladies

A la faveur des conditions chaudes, les symptômes de piétin échaudage commencent à s'exprimer. La rouille brune se développe parfois sur des parcelles avec des protections insuffisamment rémanentes. On observe également la présence de ponctuations sur la dernière feuille, que l'on peut vraisemblablement attribuer à des grillures polliniques (sur des ISENGRAIN par exemple).

Pucerons

Les niveaux de pucerons ont augmenté dans un certain nombre de situations sans protection et peuvent dépasser le niveau de 1 épi sur 2 colonisé notamment dans la moitié nord Seine et Marne (Crécy la Chapelle, Maisoncelles, Choisy en Brie, Pécy, Doue, Jouy le Châtel,....).
Ces infestations sont moins préjudiciables qu'en début épiaison. Plus d'intervention nécessaire à partir du stade pâteux.

Pois

STADES : 3 à 8 étages de gousses. Un dernier étage de fleurs peut être présent.

Tordeuses

Accroîssement très sensible du nombre de captures dans la plupart des secteurs. Le seuil des 400 captures cumulées est atteint et dépassé sur les postes de la moitié sud de la Seine et Marne (voir carte), ainsi qu'à Maisse (91). Ailleurs les valeurs s'échelonnent de moins de 100 à 200-300.

Une intervention doit être réalisée dans les zones où le seuil a été dépassé, si la parcelle n'a pas reçu de traitement insecticide avec un produit actif sur les tordeuses depuis 15 jours (la plupart des pyrèthres seules ou associées).

Maladies

L'anthracnose est généralement bien contrôlée. On détecte des symptômes de botrytis sur gousses, mais ces attaques sont généralement limitées. Du sclérotinia sur tiges peut également être parfois observé (exemples à Egreville et Chaumes en Brie-77). Enfin présence de pustules de rouille sur les étages foliaires inférieurs dans des situations du sud de la région (Egreville-77...).

Il faut signaler aussi dans plusieurs parcelles de la région (Val d'Oise, Essonne, Seine et Marne) des jaunissements d'extrémités de plantes qui ressemblent à des symptômes de viroses.

Féverole

STADES : 5 à 10 étages de gousses.

Maladies.

Présence de quelques taches de mildiou (décoloration sur la face supérieure des feuilles et mycélium sur la face inférieure) à Maisoncelles en Brie (77). Les toutes premières pustules de rouille apparaissent dans nos témoins de suivi à Jouy le Châtel (77), et Doue (77). De l'anthracnose est également visible.
Quelques éléments de réflexion pour la protection :
- la protection doit couvrir l'ensemble des risques (anthracnose - botrytis- rouille), sachant toutefois que la rouille est vraisemblablement la maladie la plus préjudiciable,
- la croissance de la végétation peut limiter le recours à un 3ème passage,
- dans nos essais de l'an passé, un positionnement préventif d'HORIZON ou d'AMISTAR vis-à-vis de la rouille, assurait une efficacité de 60 à 100% d'efficacité à T + 30 jours pour des doses de 0,5 l/ha.

La protection contre la rouille peut commencer à s'envisager dès maintenant avec HORIZON ou AMISTAR de 0,5 à 0,8 l/ha.



Féverole
Premières pustules de rouille.

Pois
Situation tordeuses.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarifs :
Courrier 59,46 euros
Fax 68,6 euros

Maïs

STADES : 6 à 10 feuilles.

Ravageurs

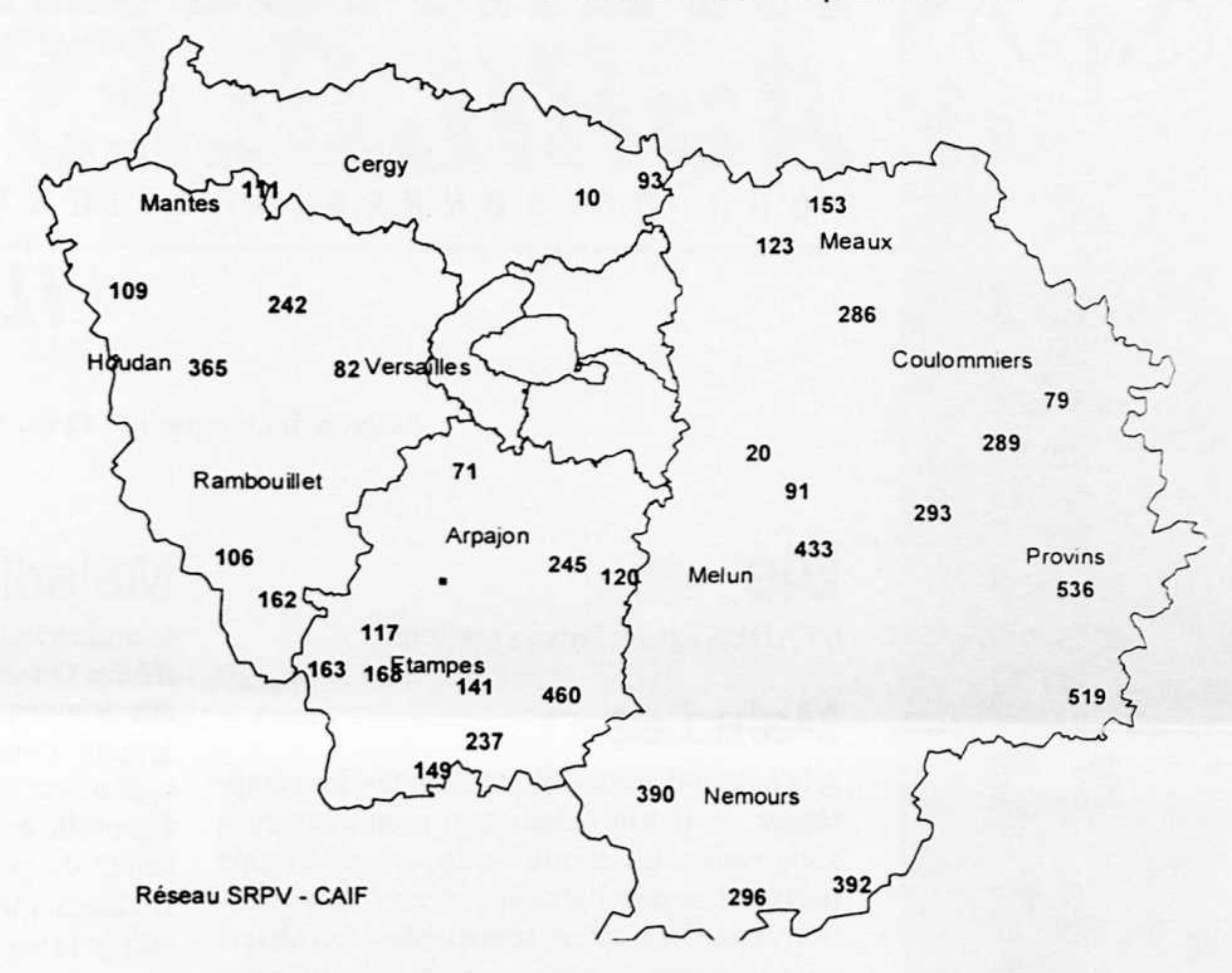
Les infestations de pucerons restent faibles à nulles dans la majorité des cas (0 à 5 aptères par plante). Sur des maïs non GAUCHO, on a des niveaux plus élevés. Exemples :

- Les Granges le Roi (91) 10 pucerons / plante,
- Abbeville la rivière (91) 40 pucerons / plante

Il s'agit essentiellement de *Métopolophium dirhodum*. A ce stade, le maïs peut supporter plusieurs dizaine de pucerons / pied.

Le vol de pyrale se poursuit dans la plupart des secteurs (voir tableau).

Captures cumulées de tordeuses du pois au 17/6



En bref

Colza

- développement d'oïdium sur tiges et siliques dans certaines parcelles, ainsi que de l'alternaria.

Betteraves

Observation de jeunes de noctuelles dans plusieurs parcelles avec de 1 à 3 chenilles / 10 pieds. Exemples à Boutervilliers (91), Larchant (77), Château Landon (77), Crisenoy (77), Doue (77)...
Cette présence ne présente pas de caractère de gravité pour le moment.

Captures de pyrale réseau SRPV - CAIF

LIEU	3 au 10/6	11 au 17/6
77-Chambry	5	1
77-Château landon	14	13
77-Crisenoy		4
77-Crouy sur Ourcq		4
77-Doue	1	0
77-Episy	10	14
77-Fontaine Le Port	3	0
77-Fretoy		2
77-Jaulnes	6	4
77-Lorrez le bocage	0	7
77-Maisoncelles	2	4
77-Mons en Montois	2	3
77-Pécy		6
77-Poigny	0	0
77-Presles en Brie		4
77-Saacy / Marne	2	0
78--Marcq	1	
91-Cheptainville	1	
91-Gometz la ville	1	1
91-Les Granges le roi	0	0
91-Lisses	8	2
91-Méréville	0	1
91-Saint Escobille	0	
91-Videlles	0	2
95-Villeron	0	



Ile de France

juin 2002

Réglementation

Comité homologation avril 02

En attendant les nouvelles strobilurines, le comité d'avril n'a pas vu de nouveautés particulières pour le secteur des grandes cultures. On peut juste signaler :
- un nouvel anti-dicots céréales, composé de très anciennes matières actives, pour des applications à partir de la mi-février,
- des extensions d'emploi pour le DECIS sur cécidomyies des céréales et du pois, usages pour lesquels le KARATE était la seule pyrèthre autorisée.

Homologation européenne

Nouvelles molécules :

Inscription sur la liste européenne des matières actives suivantes :
- iprovalicarbe (fongicide vigne),
- prosulfuron (présent dans l'herbicide maïs ECLAT),
- sulfosulfuron (présent dans l'herbicide céréales MONITOR).

Anciennes molécules :

- ré-inscription sur la liste européenne de l'éthofumesate (désherbage betteraves).

Date à retenir

Le 30 septembre 2002 sera une date importante pour deux molécules :

- pour le **parathion éthyl**, il s'agira de la date limite d'utilisation. Au delà, il ne devra plus y avoir de produits présents dans les exploitations,

- pour l'**atrazine**, il s'agira de la date limite de commercialisation. La matière active ne pouvant être utilisée que lors de la campagne 2003, il convient de n'acheter que les quantités nécessaires à la sole maïs 2003, pour éviter des stocks proscrits.

produit	composition	firme	cultures -usages	dose /ha	class tox
Herbicides					
STEEPLE C	300 g/l bentazone 300 g/l bifénox	SIPCAM	CEREALES HIVER ET PRINTEMPS	2,5 l	?
CENTIUM 36 CS	360 g/l clomazone	BELCHIM	POIS DE CONSERVE	0,25 l	Xi
Insecticides					
DECIS	25 g/l deltaméthrine	AVENTIS	CEREALES : cécidomyies POIS : cécidomyies	0,25 l 0,25 l	Xn

Service Régional de la Protection des Végétaux - 10 rue du séminaire - 94516 RUNGIS cedex
tél : 01-41-73-48-00 fax : 01-41-73-48-48